



Communiqué de presse, le 6 mai 2024

Cats For Future expérimente l'inclusion des litières végétales dans les biodéchets *Les litières végétales comme adjuvants aux biodéchets – Expérimentation à Nevers*



Matière organique structurante et biodégradable, les litières végétales devraient être admises dans les poubelles recueillant les biodéchets. C'est le combat mené depuis février 2021 par Cats For Future qui vient de lancer une expérimentation à Nevers portant sur l'inclusion des litières végétales souillées dans les biodéchets.

L'objectif est d'expérimenter des solutions techniques pour permettre aux collectivités de valoriser de manière compétitive les déchets organiques en toute sécurité sanitaires, y compris ceux contenant des déjections de chats. Et cela, sans risque de diffusion de la toxoplasmose.

Cats For Future rappelle que si la transition écologique en faveur des litières végétales pour chats était appliquée, cela constituerait un gisement potentiel de 367 000 tonnes annuelles de matière valorisable qui augmenterait significativement la part de production de fertilisants organiques. Or, l'agriculture biologique ainsi que les potagers individuels en ont grand besoin.

Depuis le lancement de l'initiative Cats For Future fin 2021, les interlocuteurs de la coalition, qu'ils soient issus des collectivités territoriales, des associations ou des ministères, souhaitent la mise en place d'expérimentations probantes qui répondent à la fois aux exigences agronomiques et à celles liées à la sécurité sanitaire.

C'est la raison pour laquelle, après plusieurs pistes d'expérimentations, la méthode du compostage à air soufflé a été sélectionnée.

Le choix du maître composteur

Christophe Boudet est à la manœuvre sur le site de Nevers (58) pour valider le process de compostage par air soufflé et la qualité du compost obtenu à l'issue de cette expérimentation, fin septembre 2024.

Membre du Réseau compost citoyen, spécialiste de la valorisation des toilettes sèches, il a une parfaite connaissance des exigences sanitaires et des process rigoureux pour permettre un compostage des biodéchets de qualité. De plus, il a l'habitude d'accompagner les collectivités territoriales en matière de réduction des déchets alimentaires.

La méthode de compostage à air soufflé

Ce processus de compostage accéléré se fera à l'aide d'un composteur à air soufflé afin d'accélérer le processus de transformation, puis de maturation nécessaires. Le tout en 6 mois au lieu des 9 à 12 en bac classique. Ce qui permet de vérifier la température au cœur du compost en cours de fabrication ainsi que sur ses bords externes du bac.

Un cahier des charges exigeant

La méthode avait été testée à Reims (sans litières pour chats) avec des déchets organiques émanant de la cantine du Collège-université : les températures en fin de process ont atteint plus de 67 ° sur plusieurs jours. C'est la technique qui a été adaptée par Christophe Boudet pour l'expérimentation avec inclusion de litières. Il a été prévu de composter 1 000 litres de biodéchets en y incluant 7 % de litières végétales variées, tant à base de bois qu'à base de céréales. Les apports se font sur une durée de 8 semaines. Le tout, agrémenté d'un peu de broyat de bois et de foin. Ils se feront, de manière régulière, jusqu'à la fin du mois de mai. Ce qui permettra d'obtenir un compost d'ici septembre avec un test de germination vers juillet/août.

La provenance des matières composant le compost

Les litières végétales proviennent d'un refuge pour chats géré par une association nivernaise. Les biodéchets proviennent d'inventus de fruits et légumes d'un magasin d'alimentation biologique de proximité.

« L'apport des litières végétales diminue l'utilisation de foin et de broyat de bois puisque ce sont des matières plutôt sèches et carbonées. De plus, bien mélangées et aérées, les litières végétales, à hauteur de 7 %, ne diffusent plus cette odeur d'ammoniac désagréable. Nous sommes en début de processus puisqu'il n'y a que 300 litres de matière mais c'est prometteur » constate Christophe Boudet.

« Nos souhaits sont d'obtenir des résultats probants afin d'inciter les collectivités territoriales à se projeter pour mettre en œuvre cette méthode à l'aide de plateformes de compostage analogues dans les quartiers. Il est urgent que nos ministères puissent réglementer sur ce sujet ou modifier les réglementations sanitaires en vigueur » explique Michael Behnke.

A propos de l'initiative Cats For Future : Présente sur plusieurs pays dont la France et l'Allemagne, l'initiative Cats For Future est portée par Plant Litter Association, une organisation italienne. Elle met l'accent sur les méfaits des litières minérales pour l'environnement et prône une transition écologique vers les litières végétales, qu'elles soient à base de déchets de bois, de céréales ou de soja. RCube, la fédération professionnelle pour le réemploi et la réparation, a créé la première commission française de la filière des litières végétales dont Michael Behnke est le président.

A propos de Christophe Boudet

Maître composteur, Christophe Boudet a fondé Formacompost en 2008. Il a exercé pendant 10 ans comme formateur dans la prévention et la réduction des déchets organiques, principalement auprès des collectivités locales afin d'apporter les bonnes pratiques en termes de gestion des déchets alimentaires.

En savoir davantage ? Contactez-moi ! Marie-Pierre Medouga, chargée du plaidoyer : 06 22 78 71 38

COMMUNICATION, CHEFFE DE PROJET
STRATÉGIE, RELATIONS MÉDIA & RELATIONS PUBLICS

MARIE-PIERRE MEDOUGA - 06 22 78 71 38 - AGENCERP@ORANGE.FR
AGENCE MP&C - WWW.MP-C.EU



Retrouvez-nous sur 

www.catsforfuture.fr